

Engagements existants et planifiés pour la cible 10.3

OE	Tâche	Responsabilité
Politiques publiques		
A, B, C, D	Mise en œuvre tous les quatre ans d'un Programme d'Intégration Cantonal (PIC).	Selon PIC
B	Intégration du préapprentissage d'intégration parmi les mesures de la Plateforme Jeunes.	SFP
C	Engagement du Conseil d'Etat en faveur du dialogue interreligieux, notamment à travers des rencontres annuelles entre la DIAF et les représentants et représentantes de la communauté musulmane de façon annuelle.	SAINEC
Soutiens à des projets de tiers		
B	Poursuite du soutien au projet « Mc Phee » qui a pour but de faciliter l'intégration des mères de familles migrantes au marché du travail.	SASoc
C, D	Poursuite du soutien accordé aux projets dans le cadre du Programme d'Intégration cantonale, qui ont pour but l'amélioration de l'intégration, le renforcement de la cohésion sociale et le « vivre ensemble » et favorisent la coopération des acteurs locaux (instances politiques, associatives, groupes, quartiers, habitantes et habitants, etc.	IMR